

COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170
AVIS DE CONSULTATION – M.A.P.A.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BRIGNOLES – Direction commande publique - Annexe municipale - 19 Rue Lice de Signon - courriel : achats.publics@brignoles.fr – Tél. : 04.94.86.22.17/Fax 04.94.59.16.93

Objet du marché : Missions de capture d'une population colombophile et d'entretien du pigeonnier contraceptif.

Type de marché : Marché de services.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée ouvert.

Caractéristiques principales :

Cadre du projet : La ville de Brignoles souhaite mettre en place une solution efficace et pérenne pour gérer la population colombophile. Afin de lutter efficacement contre ce fléau urbain, la commune de Brignoles a décidé de maîtriser le nombre des naissances, qui entraînera sur le moyen terme la diminution de la population de pigeons en centre ville.

La Ville de Brignoles a ainsi mis en place un protocole d'intervention comprenant :

- Occlusion des bâtiments communaux
- Campagnes d'information et de communication auprès de la population.
- Mise en place d'un pigeonnier contraceptif de 110 à 160 cases de ponte.

Prestation demandée : La présente consultation porte sur deux missions :

- Une mission ponctuelle de capture de pigeons
- Une mission d'entretien du pigeonnier contraceptif et de gestion de la population colombophile présente dans le pigeonnier.

CPV N° : 50324200-4

Code NUTS : FR825

Variantes : Non autorisées

Durée du marché : 1 an à compter de la date de notification.

Date prévisionnelle de début des prestations : Semaine 11.

Modalités essentielles de financement : Fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Justifications à produire prévues aux articles 43 à 45 du code des marchés publics ; le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant le nom et l'adresse du candidat, éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s), si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire, document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2 n'est pas produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration relative au chiffre d'affaires global et au chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé avec, si possible, des attestations du destinataire prouvant la bonne exécution des prestations de services.
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la bonne réalisation des prestations.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-après :
Prix des prestations : 55 % - Valeur technique des prestations : 45 %.

Date limite de réception des offres : Le Mardi 22 Février 2011 à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès de la direction de la commande publique à l'adresse indiquée ci-dessus. Il peut aussi être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention « Mission de capture d'une population colombophile et d'entretien du pigeonnier contraceptif. » « Ne pas ouvrir » et le cachet du fournisseur, ces offres seront remises contre récépissé ou envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Ordre administratif : Direction de la commande publique (coordonnées ci-dessus)

Ordre technique : M. Christophe BARLE ou Madame Tatiana LAMBERT – Direction du développement durable – Hôtel de Ville – Place Caramy – 83170 Brignoles – Tél. : 04 94 86 22 42 – Email : environnement@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83 000 Toulon.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le Jeudi 03 Février 2011.